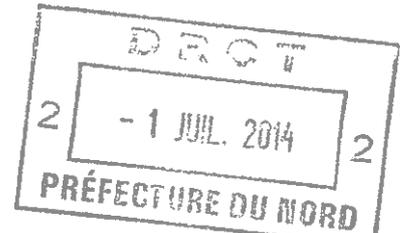


## SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS</b>  <b>du Syndicat mixte          du SCOT de Lille Métropole</b>
---	--

Comité syndical du 19 juin 2014

Délibération n°3-2014


**Objet : COMPOSITION DU BUREAU ET ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE**

Le jeudi dix-neuf juin deux mille quatorze à quatorze heures trente, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Damien CASTELAIN, Président.

**Étaient présents :**
**Votants : 51**

Mmes S.DUCRET, C.KRIEGER, A.LINKENHELD, H.MOENECLAËY, D.PONCHAUX, E.RODES, C.SARTIAUX et M.TONNERRE-DESMET, MM. R.ACKERMANN, D.BAERT, S.BALY, P.BARRET, P.CANESSE, D.CASTELAIN, R.CAUCHE, G.CAUDRON, J.CRESPEL, MP.DAUBRESSE, B.DEBREU, G.DELBAR, J.DELEBARRE, P.DELEBARRE, AL.DUBOIS, P.DUBOIS, R.DUBUISSON, E.DURAND, R.ELEGEEST, P.GEENENS, P.HOLVOOTE, D.JANSSENS, N.LEBAS, S.LEPRETRE, R.MULLIEZ, T.ROLLAND, B.BRILLON, B.CORTEQUISSE, JL.DETAVERNIER, M.DUFERMONT, B.DUMORTIER, M.DUPONT, L.FOUTRY, E.MOMONT, D.WIBAUX, C.GRAS, G.MARLIER, M.BORREWATER, JB.MASSON, H.GADAUT, R.BREHON, D.HAYART et A.DUTHOIT.

**Non votants : 10**

Mme M.CIETERS, MM. D.BOUREL, J.PASTOUR, A.CAMBIEN, P.WAYMEL, C.JEGOU, JM.MOLLE, F.VERCAMER, F.VERDONCK et Y.OLIVIER.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Grégory MARLIER

**Convocation adressée aux délégués du Comité Syndical le :** 13 juin 2014

**Nombre de délégués en exercice :** 57

**Délibération publiée le :** - 1 JUIL. 2014

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

## Rapport de Monsieur le Président

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical détermine le nombre de Vice-présidents sans que ce nombre puisse excéder 20% de l'effectif légal de notre Syndicat mixte, soit 11 Vice-présidents.

Conformément aux articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical élit les Vice-présidents parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Afin de garantir d'une part la représentation de chacun des membres du Syndicat mixte, et de permettre d'autre part une gouvernance souple et efficace, il est proposé de fixer la composition du Bureau comme suit : le Président et 6 Vice-présidents ; étant précisé que chaque membre du Syndicat mixte doit disposer d'au moins un représentant au Bureau.

Il a été demandé au Comité syndical de bien vouloir :

- fixer à 6 le nombre de Vice-présidents ;
- puis de procéder à leur élection.

1. Le comité syndical décide :

de fixer à six le nombre de Vice-présidents du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole.

Abstention : M. ACKERMANN

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS ;**

2. Elections des 6 vice-présidents :

**Election du 1<sup>er</sup> Vice président**

INSCRITS : 57  
VOTANTS : 46  
BLANCS ou NULS : 7  
EXPRIMÉS : 39 ;  
MAJORITÉ ABSOLUE : 20

A obtenu :

M. Marc Philippe DAUBRESSE : 39 voix.

M. Marc Philippe DAUBRESSE est élu 1<sup>er</sup> Vice Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, à l'unanimité des suffrages exprimés.

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLÉ

## **Election du 2ème Vice président**

INSCRITS : 57  
VOTANTS : 50  
BLANCS ou NULS : 8  
EXPRIMES : 42  
MAJORITE ABSOLUE : 22

A obtenu :  
M. Nicolas LEBAS : 42 voix.

M. Nicolas LEBAS est élu 2ème Vice Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, à l'unanimité des suffrages exprimés.

## **Election du 3<sup>ème</sup> Vice président**

INSCRITS : 57  
VOTANTS : 49  
BLANCS ou NULS : 16  
EXPRIMES : 33  
MAJORITE ABSOLUE : 17

A obtenu :  
M. Bernard HAESBROECK : 33 voix.

M. Bernard HAESBROECK est élu 3ème Vice Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, à l'unanimité des suffrages exprimés.

## **Election du 4ème Vice président**

INSCRITS : 57  
VOTANTS : 49  
BLANCS ou NULS : 6  
EXPRIMES : 43  
MAJORITE ABSOLUE : 22

A obtenu :  
M. Luc FOUTRY : 43 voix.

M. Luc FOUTRY est élu 4ème Vice Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, à l'unanimité des suffrages exprimés.

## **Election du 5ème Vice président**

INSCRITS : 57  
VOTANTS : 48  
BLANCS ou NULS : 6  
EXPRIMES : 42  
MAJORITE ABSOLUE : 22

A obtenu :  
M. Christophe GRAS : 42 voix.

M. Christophe GRAS est élu 5ème Vice Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, à l'unanimité des suffrages exprimés.

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

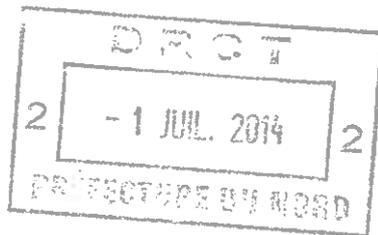
## Election du 6ème Vice président

INSCRITS : 57  
VOTANTS : 49  
BLANCS ou NULS : 10  
EXPRIMES : 39  
MAJORITE ABSOLUE : 20

A obtenu :

M. Michel BORREWATER : 39 voix.

M. Michel BORREWATER est élu 6<sup>ème</sup> Vice Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, à l'unanimité des suffrages exprimés.



**Damien CASTELAIN**  
Président du Syndicat mixte  
du SCOT de Lille Métropole